

Economie | Droits de douane américains : les Régions demandent des mesures urgentes



Isabelle Boudineau, vice-présidente de la Nouvelle-Aquitaine participait ce jeudi au Comité des Régions à Bruxelles qui à l'initiative de l'Espagne a pris position pour un soutien aux produits agricoles européens victimes des droits de douane imposés par l'administration Trump.. Réaction.

Les différends commerciaux entre l'Union Européenne et les États-Unis pèsent sur les produits régionaux européens. En effet, lors d'une session plénière, villes et régions de l'UE se sont inquiétées de l'augmentation des droits de douanes américains sur les produits agroalimentaires européens. Ces taxes perturbent l'économie des producteurs, en majorité des entreprises familiales. Depuis le 18 octobre 2019, les États-Unis imposent des droits de douane sur plus de 1400 produits européens, en réponse aux aides de l'Union Européenne accordées à Airbus. La valeur des produits taxés représente 6,9 milliards d'euros.

Ce jeudi 05 décembre, le Comité européen des Régions (CdR) s'est réuni pour un débat autour de l'indemnisation d'urgence des secteurs concernés par cette hausse de 25 % des droits de douane américains. Pour Isabelle Boudineau, vice-présidente de la Région Nouvelle-Aquitaine et présidente de la Commission pour la cohésion territoriale au Comité des Régions, « l'urgence est de tout mettre en œuvre pour contre-balancer la hausse sur les produits ciblés par l'administration américaine. Les secteurs agricoles et agroalimentaires ne devraient pas être les victimes ». L'élue régionale fait notamment référence aux produits sous Indication Géographique, emblèmes de leurs territoires "élaborés en majorité par des petites entreprises, avec des emplois non délocalisables et à forte valeur ajoutée". En France, le secteur vinicole est par exemple fortement touché par les nouvelles réglementations américaines : les États-Unis représentent 20 % des exportations de vin français. Le Comité européen des Régions doit adopter un avis sur leurs revendications concernant les accords commerciaux UE-USA en mai 2020.

Yoan Denéchau

Crédit Photo : Région Nouvelle-Aquitaine

Publié sur aqui.fr le 05/12/2019

[Url de cet article](#)